

Le 7 mars 2018.

Conformément à l'article L1122-12 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil Communal qui aura lieu le **jeudi 15 mars 2018** à **19h30** en la salle des mariages de la Maison Communale.

ORDRE DU JOUR

Séance publique

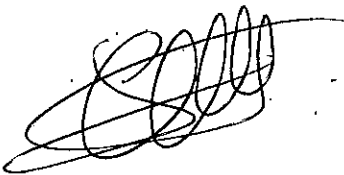
01. Procès verbal de la séance du conseil communal du 01/02/2018 ;
02. Ecopasseur – rapport d'activités 2017 – approbation ;
03. Finances communales, – taxes et redevances pour l'exercice 2018 - Redevance sur l'enlèvement des déchets encombrants;
04. Zone de police de Hesbaye : contribution communale 2018;
05. Zone de secours de Hesbaye : contribution communale 2018;
06. Marché public - Achat d'un tracteur et d'un enrouleur pour le complexe sportif -
... Approbation des conditions et du mode de passation;
07. Libération du fond de roulement « FestiGeer » approbation;
08. Fabrique d'église d'Omal – Budget 2018 – approbation ;
09. Fabrique d'église de Boëlhé - Compte 2017 – approbation ;
10. Fabrique d'église de Hollogne-sur-Geer – Compte 2017 – approbation ;
11. Motion invitant le Parlement à rejeter le projet de loi qui autorise des visites domiciliaires en vue d'arrêter une personne en séjour illégal.

Séance à huis clos

01. Personnel enseignant : ratification de désignations ;

Par le Collège,

La Directrice générale,



Le Bourgmestre,

